

Nouvelle candidature à l'ANNUAIRE DES ARTISTES DE MONACO

ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA CREATION ET DE L'EXPRESSION CULTURELLES (INTERPRETES)

Nom de l'Association :

Nom et adresse du Président :

Responsable désigné pour le suivi du dossier :

Coordonnées du responsable :

PIÈCES À FOURNIR :

- une notice détaillée attestant des activités de l'association ou du groupement et justifiant de son action dans le domaine de la création artistique

POUR LES GROUPEMENTS NE CONSTITUANT PAS LEGALEMENT UNE ASSOCIATION :

- une sélection de documents justifiant des critères suivants :
 - être constitué depuis 5 ans au moins, avec une majorité de membres monégasques ou résidents
 - avoir une activité régulière.

Je certifie sur l'honneur
que l'ensemble des informations ci-dessus
est sincère et véritable

fait à, le.....

Signature

Dossier de candidature à retourner avant le 29 septembre 2006
Direction des Affaires Culturelles – 4, bd des Moulins – 98000 MONACO
Heures d'ouverture : 9 h – 18 h 30

Droit d'accès et de rectification auprès de la Direction des Affaires Culturelles conformément à la loi du 23/12/1993.